

Les islamistes s'attaquent à l'académie de Nice et Valls copie Résistance républicaine !

écrit par Christine Tasin | 12 février 2013



L'islam est contraire à notre constitution qui prévoit la liberté d'expression et la liberté d'action sous réserve qu'elles respectent la loi votée par le peuple ou ses représentants.

La preuve ? Des islamistes, au nom de l'islam, ont [piraté](#) le site de l'Académie de Nice, pour menacer la France (et notamment la Tour Eiffel, appelée « prochaine cible ») à cause de l'intervention au Mali.

Au pays de l'islam rien de nouveau.

Le seul problème c'est qu'il y a, en notre pays, tout un tas de bobos et de gogos qui croient que les hackers sont des farfelus isolés. Ils n'ont pas compris qu'ils se contentent d'accomplir la tâche dévolue selon l'islam à tout vrai musulman. Ils n'ont pas compris que, peu à peu, comme au Mali, les nés musulmans « modérés », « peu pratiquants » et donc considérés comme des apostats par les islamistes seront à leur

tour menacés par ces derniers et obligés de se conformer à la lettre au coran et aux hadith-s de Mahomet, sous peine, au mieux d'exclusion de la communauté, au pire de mort.

Et ces nés musulmans qui se croyaient tranquilles et heureux dans notre pays se verront sommés de faire sauter la Tour Eiffel, le Louvre rempli de représentations humaines et de femmes nues (ô horreur) et tous les endroits où on ne respecterait pas la charia.

Est-ce de l'incitation à la haine, Monsieur le Procureur, que de mettre en garde nos amis nés musulmans et nos concitoyens contre les menaces, réelles, qui conduisent nos gouvernants à mettre en place un plan vigipirate renforcé dans notre pays ?

Il paraît même que Manuel Valls s'est inspiré de Résistance républicaine et a copié notre slogan du 10 novembre en parlant, [à son tour](#), de fascisme islamiste. Il a même ajouté qu'il montait un peu partout. Va-t-il être poursuivi lui aussi, lui qui avait failli faire interdire notre marche contre le dit fascisme islamiste ?

Christine Tasin